

Conseil Municipal du 24 janvier 2020

Absents : Mme DURAND et M. HERAUD

1 – Approbation des nouveaux statuts d'AGEDI

Le syndicat a décidé de revoir ses statuts en adaptant la forme juridique aux besoins en passant de syndicat mixte fermé à Syndicat Informatique Mixte Ouvert et de modifier l'objet du syndicat. Le Conseil approuve.

2 – Validation du rapport d'enquête publique au village de Perry

Pour rappel, l'enquête publique relative à l'aliénation d'une parcelle en bordure du chemin de la Passerelle (chemin rural) au village de Perry s'est déroulée du 02/12/2019 au 16/12/2019 inclus.

M. DROUAUD Jean-Marie, commissaire enquêteur, n'a reçu aucune observation des administrés. Il a approuvé ce projet d'aliénation et émis un avis favorable. Le Conseil Municipal valide son rapport d'enquête.

3 – Recrutement en CDD d'un adjoint technique

M. Le Maire propose à son Conseil de reprendre M. RICHARD Pierre, en CDD, en tant qu'adjoint technique, du 01/03/2020 au 30/11/2020 (9 mois). Le Conseil valide.

4 – Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel

Ce contrat arrive à échéance le 31/12/2020. M. Le Maire demande à son Conseil l'autorisation d'habiliter le Centre de gestion de la Charente, dans le cadre d'un marché public, à procéder pour son compte à une demande de tarification pour un contrat d'assurance statutaire.

5 – Questions diverses

a) Location du studio à Mme DUMAIGNAUD Cindérélla

Depuis le 1^{er} janvier 2020, Mme DUMAIGNAUD Cindérélla occupe le studio situé place du Châtain-Besson, pour un loyer mensuel de 180 €. Une caution du même montant lui a été demandée. Le Conseil valide.

b) Constitution du bureau de vote pour les élections municipales.

Les élections municipales se dérouleront les dimanches 15 mars (1^{er} tour) et 22 mars (2^{ème} tour si nécessaire).

Le bureau de vote en mairie sera constitué comme suit :

- De 8h à 10h30 : M. Noblet, Mme Spencer, M. Donnary
- De 10h30 à 13h : M. Bardoulat, M. Jugieau, Mme Lecomte
- De 13h à 15h30 : M. Lévêque, Mme Hazendonk, M. Tamisier
- De 15h30 à 18 h : Mme Filleul, M. Terminièrre, M. Tessaud

LE MAIRE
Denis DONNARY

